



ÉDUCATION NATIONALE  
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET RECHERCHE



## Programme annuel de prévention 2010-2011 de l'Académie de Nice

Le Comité Hygiène et Sécurité Académique, réuni le 17 novembre 2010, relaye le programme national annuel de prévention pour 2010-2011 avec accent porté sur :

### 1- Le document unique d'évaluation des risques (D.U.E.R.)

- ✓ L'année scolaire 2009-2010 a été marquée par une progression significative dans la mise en place de ce document. Cet effort devra être poursuivi en 2010-2011 pour que le D.U.E.R. soit présent dans toutes les écoles et les E.P.L.E. de l'Académie.
- ✓ Rappel : ce document, obligatoire depuis 2002, doit être mis à jour au moins une fois par an.

#### Moyens :

- ✓ Formation des ACMO de circonscription et d'établissement (voir plan d'actions ACMO 2010-2011)
- ✓ Mise en ligne sur les sites de l'Académie (Rectorat, IA 06, IA 83) des ressources (textes officiels, guide d'élaboration, modèles de D.U.E.R., ...) utiles à la mise en place des D.U.E.R.
- ✓ Inscription obligatoire à l'ordre du jour d'une réunion des Conseils d'école, des Commissions d'Hygiène et Sécurité des E.P.L.E. et autres établissements relevant de l'Éducation Nationale d'un point sur le D.U.E.R. (réalisé, mis à jour, en cours, non réalisé)
- ✓ Visite par les membres des Comités d'Hygiène et Sécurité Académique et départementaux d'au moins un établissement par an dans chaque département

### 2- Prévention des risques psychosociaux

- ✓ Informer les personnels de l'Académie de l'existence d'une convention avec la MGEN pour la prise en charge psychologique des risques liés au stress
- ✓ Informer les personnels de l'Académie sur les travaux et les conclusions du groupe de travail pluri catégoriel\* sur le thème de la souffrance au travail (diagnostic et plan d'actions)
- ✓ Sensibiliser les chefs d'établissement et de service sur les suites à donner aux conclusions du groupe de travail pluri catégoriel académique afin de pouvoir décliner le plan d'actions au niveau de chaque DUER
- ✓ Intégrer dans le PAF 2011-2012 les actions de formation résultant des conclusions du groupe de travail pluri catégoriel académique

### **3- Prévention des T.M.S. (Troubles Musculo-Squelettiques)**

- ✓ État des lieux par la médecine de prévention
- ✓ En se basant sur l'état des lieux académique, mettre en place un projet de prévention des troubles musculo-squelettiques au cours de l'année scolaire 2010-2011.
- ✓ Informer les personnels de l'existence de formations préventives (gestes et postures, ...) au Plan Académique de Formation (P.A.F.)
- ✓ Sensibiliser les chefs de service et d'établissement à la nécessité de favoriser l'accès des agents exposés aux TMS aux formations proposées dans le programme d'actions de formation

### **4- P.P.M.S.**

- ✓ Poursuite de la mise en œuvre des P.P.M.S. dans les établissements, en particulier les EPLE, en liaison avec la Mission Académique Hygiène et Sécurité, le réseau des ACMO de circonscription et d'établissement .Le P.P.M.S. doit être dans toutes les écoles et les E.P.L.E. de l'Académie
- ✓ Rappel : ce document, obligatoire depuis 2002, doit être mis à jour au moins une fois par an.

#### Moyens :

- ✓ Formation des ACMO de circonscription et d'établissement (voir plan d'actions ACMO 2010-2011)
- ✓ Mise en ligne sur les sites de l'Académie (Rectorat, IA 06, IA 83) des ressources (textes officiels, guide d'élaboration, modèles de PPMS., ...) utiles à la mise en place des PPMS
- ✓ Inscription obligatoire à l'ODJ d'une réunion des Conseils d'école, des Commissions d'Hygiène et Sécurité des E.P.L.E. et autres établissements relevant de l'Éducation Nationale d'un point relatif à la présentation du PPMS
- ✓ Validation des PPMS par des exercices annuels d'évacuation et de mise à l'abri

### **5- La formation et l'information**

- ✓ Formation initiale et continue des ACMO de circonscription (actions départementales)
- ✓ Interventions de la Mission Hygiène et Sécurité dans les formations initiales et continues des directeurs d'école de l'Académie
- ✓ Formation initiale et continue des ACMO d'établissement collèges et lycées
- ✓ Mise en ligne sur les sites de l'Académie (Rectorat, IA 06, IA 83) des ressources (textes officiels, guide d'élaboration, modèles de documents, ...) utiles à la mise en œuvre du Programme Annuel de Prévention Académique

### **6- Accessibilité et aménagement des postes de travail des personnes handicapées**

- ✓ Poursuite des actions en cours (accessibilité et aménagement des postes de travail des personnes handicapées)

## **7- Les risques liés à l'amiante**

- ✓ Recensement des personnels susceptibles d'avoir été ou d'être exposés aux poussières d'amiante (continuation du plan d'action en cours)
- ✓ Questionnaire d'autoévaluation amiante téléchargeable sur le site [www.ac-nice.fr](http://www.ac-nice.fr)
- ✓ Suivi médical par la Médecine de Prévention des agents ayant été exposés

## **8- Prévention des C.M.R. (Cancérogènes Mutagènes Repro-toxiques)**

- ✓ Les chefs de service et les chefs d'établissement mettront en place dans l'année scolaire 2010-2011 une politique de prévention des risques chimiques liés à l'utilisation des CMR en appliquant les obligations réglementaires.
- ✓ Ils veilleront particulièrement au recensement de tous les travailleurs exposés ou ayant été exposés afin de leur proposer une surveillance médicale renforcée.